

Organisation de l'étude

Les élèves des classes de 2^{ème} à la 6^{ème} primaire seront accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h20 à 16h20. (0,50€ la demi-heure)

Elle est dirigée par un membre du personnel.

Chaque élève est prié de respecter certaines règles pour tirer profit de l'étude de manière optimale. Chacun est tenu :

- d'être en possession de tout son matériel et de son journal de classe; en cas d'oubli dans sa classe d'origine, il n'est pas autorisé à s'y rendre.
- de respecter le silence, le calme et la concentration ;
- de respecter les consignes et conseils de la personne qui l'entoure.

Si l'enfant enfreint ces règles de manière régulière après trois remarques consécutives au journal de classe, l'étude lui sera interdite pendant une semaine.

La garderie

Le matin (gratuite), elle se déroule dans les bâtiments scolaires à partir de 7h15.

De 15h00 à 15h20, l'enfant attend l'arrivée de ses parents dans la cour.

La garderie de 15h20 à 18h00 est payante.

Horaires payants :
de 15h20 à 16h00 → 0,50€
de 15h20 à 16h30 → 1€
de 15h20 à 17h00 → 1,50€
de 15h20 à 17h30 → 2€
de 15h20 à 18h00 → 2,50€

Attention : toute demi-heure commencée est comptabilisée.

A la fin de chaque mois vous recevrez une facture avec le montant dû.

Celle-ci sera à payer sur le compte BE24 7765 9853 2638.

La déduction fiscale est d'application, une attestation vous sera remise.

La collation de 15h30 est à prévoir pour votre enfant.

Tout enfant non respectueux (agressif, turbulent...) pourra se faire exclure de la garderie pour un certain temps. Il pourra la réintégrer, après avoir rencontré la direction.

Le mercredi, pas de garderie, si vous avez un besoin, faire appel au service Alex qui assure la relève. L'Accueil Local Extrascolaire est centralisé pour les enfants de 2 ½ à 12 ans fréquentant les écoles de Quaregnon, tous réseaux confondus. Les inscriptions se font début septembre pour toute l'année scolaire.
Responsable : **Mme Valérie Joly Tél : 065/46.86.71 valerie.joly@quaregnon.be**